



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

Tarif de la physiothérapie: le projet d'ordonnance n'est pas approprié

Berne, le 19 juin 2017. Le projet d'ordonnance de la Confédération pour le tarif de la physiothérapie n'est ni à jour ni approprié du point de vue médical, car il ne représente pas certaines prestations fournies aujourd'hui dans les hôpitaux et les cliniques de réadaptation. La proposition aboutit à une dégradation de la structure tarifaire actuelle et entraînera des déficits supplémentaires pour la physiothérapie ambulatoire des hôpitaux. H+ s'en tient à la révision totale du tarif de la physiothérapie qu'elle a soumise pour approbation au Conseil fédéral en août 2016 avec l'association d'assureurs curafutura.

Sur plusieurs plans, le projet d'ordonnance pour le tarif de la physiothérapie ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui: le projet introduit un changement de paradigme, passant des forfaits à des prestations à la durée, sans pour autant réévaluer ces dernières. En outre, des prestations sont prodiguées aujourd'hui en physiothérapie spécialisée qui n'apparaissent pas dans la structure tarifaire. Il s'agit en particulier de la robotique, des traitements impliquant deux physiothérapeutes et des prestations en l'absence du patient. Le 15 août 2016, une structure tarifaire appropriée d'un point de vue médical et thérapeutique, basée sur des évaluations conformes aux principes de la gestion économique, a pourtant été soumise pour approbation à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et au Conseil fédéral.

La nouvelle structure tarifaire de H+ et de curafutura n'a pas encore été traitée

En remettant cette structure tarifaire pour la physiothérapie le 15 août 2016, H+ et curafutura ont livré à l'OFSP et au Conseil fédéral des données fiables et récentes pour le calcul des différentes positions tarifaires. Les deux associations ont offert ainsi la possibilité au gouvernement de fixer à brefs délais et sans gros efforts une structure tarifaire actualisée et tournée vers l'avenir. Mais le Conseil fédéral a préféré ne pas en tenir compte. En dix mois, il n'a même pas traité la demande de curafutura et de H+ visant à l'approbation de cette structure tarifaire. H+ s'en tient à cette nouvelle structure tarifaire pour la physiothérapie et exige du Conseil fédéral qu'il approuve enfin la proposition envoyée en août 2016 car cette dernière est moderne, appropriée et conforme aux principes de la gestion économique.

Interlocuteur pour les médias

Bernhard Wegmüller, directeur
Tél. B.: 031 335 11 00
Mobile: 079 635 87 22
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe 225 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux – répartis sur 369 sites – en tant que membres actifs et près de 170 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. A travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives.
